

# Analyses 2012



**Crise économique :  
les exigences éthiques sont  
incontournables**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

## **Crise économique : les exigences éthiques sont incontournables**

**Le politique doit faire des choix moraux collectifs en vue du bien commun. Ce dernier est une compétence généraliste, qui est exercée en démocratie par des mandataires élus, avec l'aide de techniciens, en concertation avec la société civile (défenseurs des droits humains, syndicats...), et aussi à la lumière de discernements politiques. En avons-nous la compétence, si les spécialistes ne s'en tirent pas ? Oui, parce que ni le financier, ni l'économique ne fonctionnent pour eux-mêmes. Ils ont une portée sociale et une visée humaine, et ils ont donc des enjeux moraux qui impliquent l'ensemble de nos populations.**

### **Le contexte : un effet domino**

La crise financière dans laquelle nous sommes depuis 2008, à la suite des États-Unis, a viré à la crise économique et donc sociale dans l'ensemble de la zone euro par un effet de domino : Grèce, Portugal, Espagne, Italie...

En fait, on nous parle de crises de façon presque permanente depuis bientôt 40 ans, et cet enlèvement révèle d'inquiétants paradoxes :

- même si elles sont d'origine locale (Mexique, sud-est asiatique, États-Unis) ou « sectorielles » (pétrole, bourses, banques), elles affectent l'ensemble du monde ;
- l'expérience devrait rendre les responsables financiers et politiques de plus en plus habiles à la manœuvre. Au lieu de quoi nous végétons dans des crises dont le coût social fait scandale ;
- l'origine et la nature des crises est chaque fois différente, mais la politique (re)commandée aux États est toujours la même : l'austérité. Et si elle ne réussit pas, on (re)commande... plus d'austérité !

### **Le politique doit faire des choix moraux collectifs en vue du bien commun**

Et comment réussirait-elle, l'austérité, si on affaiblit sciemment des économies qui sont déjà affaiblies ? Cela fait près de 35 ans que nous faisons payer aux petits et même aux plus démunis, les effets de crises qu'ils n'ont évidemment pas provoquées. Et en ménageant les responsables, privés comme publics.

Nous constatons aujourd'hui une série de dérives, que l'on pourrait qualifier d'organisées ! L'architecture institutionnelle mondiale ne fait pas seulement place aux puissances de facto - *Realpolitik* oblige - mais accorde aux pouvoirs économiques, privés ou publics, un pouvoir de décision dont les organisations sociales sont dépourvues. Le primat de l'homme sur les richesses matérielles est ainsi nié. Ainsi, la crise grecque de 2011-2012 a révélé à la fois les déficiences de gouvernance et de stratégie économique nationale, les dépendances internationales et institutionnelles du pays, et le cynisme social des mesures d'austérité (en fait, d'appauvrissement collectif) imposées aux populations au nom d'exigences techniques. Elle permet de mesurer combien le pays dépend en réalité d'intérêts privés, à la fois dans la genèse de sa crise et dans les politiques destinées à l'en sortir...

Idéologie ou intérêts ? Force est de convenir que nombre de personnes acceptent l'état actuel des choses en arguant que les problèmes économiques et financiers, plutôt que sociaux, sont les « vrais problèmes » et que Margaret Thatcher avait raison de proclamer sa devise *TINA (There Is No alternative)*. Ce n'est jamais vrai et il faut dénoncer que les « sacrifices humains » dus aux crises et aux politiques de ces dernières décennies, partout dans le monde, sont en partie liés au conformisme, motivés par l'idéologie, par leur intérêt carriériste ou par la peur.

Comme le dit Denis Thiery dans son ouvrage « Éthique et finance »<sup>1</sup>, « *L'homo oeconomicus* »<sup>2</sup> - cette notion ne se limitant pas à la personne humaine mais devant être élargie au collectif, au groupe, à l'institution - a inversé les normes éthiques : « avec le temps, les couples bien/mal et légal/illégal, ont laissé la place au couple rentable/non rentable ».

Des questions que nous pouvons dès lors nous poser sont : Comment assurer un retour du politique ? Quelle maîtrise politique des activités commerciales et financières ? La crise économique et financière pourra-t-elle nous servir de leçon ?

Le politique (nous parlons bien ici du politique, art de la délibération collective et garant du bien commun, et pas de la politique, théâtre des rapports de force) doit faire des choix moraux collectifs en vue du bien commun (à différencier des biens communs, comme l'eau, par exemple) : l'État doit donc assurer les conditions juridiques et sociales pour que chaque individu et chaque groupe d'individus puissent poursuivre leur épanouissement :

- on ne peut juger de l'efficacité d'un système financier à partir de seuls critères financiers, car il doit servir l'économie. On ne peut juger de l'efficacité d'un régime économique à partir de seuls critères économiques, car il doit servir le social et l'humain. Le jugement doit être politique, parce qu'on déborde les techniques et parce qu'en démocratie, c'est la vision de société des populations – une vision d'ensemble, généraliste – qui doit orienter les politiques ;

- il n'est pas vrai qu'« il n'y a pas d'alternative » aux politiques qui sont menées. Mais elles se heurtent aux rapports de forces sociaux dans nos pays, et géopolitiques dans le monde.

Il faut se convaincre, et convaincre les gens, que l'*idéologie* « néo »-libérale, individualiste et utilitariste, n'a aucun fondement scientifique. Les *intérêts particuliers* de ceux qui en ont les pouvoirs ne servent pas a priori l'*intérêt général*. Cette évidence prend un relief particulier là où, comme chez nous à l'égard des SDF, – les pouvoirs publics désargentés abandonnent de plus en plus les secours humanitaires même les plus élémentaires à la charité privée, plutôt que d'imposer de manière équitable et donc progressive l'ensemble des citoyens.

### **Légitimité d'une parole chrétienne**

Tout le monde a légitimité pour dénoncer les violations de droits humains, y compris dans l'ordre économique et social, et où qu'elles aient lieu : il s'agit d'une obligation et d'une compétence universelles. Comme le politique est le lieu où l'on gère les enjeux moraux collectifs, un point de vue chrétien est donc légitime, jusque dans le débat politique : être chrétien ne se limite pas à un culte.

Pour certains, la solidarité, vertu chrétienne, ne peut dépendre que de l'assurance personnelle ou de la charité, l'une et l'autre volontaires et donc privées<sup>3</sup>. En 2006, l'Association des catholiques allemands a mené une large enquête, chez eux et auprès de leurs correspondants européens, sur l'idée de « la justice face à Dieu »<sup>4</sup>. Les très nombreuses réponses reçues se concentraient majoritairement autour de besoins à rencontrer, ce qui va déjà au-delà de l'équité usuelle. Dans sa contribution, le *Conseil interdiocésain des laïcs* de Belgique francophone (dont Justice et Paix fait partie) précisait : les besoins « sans considération de mérite, ni attente de réciprocité ». Même sans cette précision, cela suppose une éthique de responsabilité, plus seulement un devoir que nous nous reconnaissons, mais des droits que nous reconnaissons aux plus faibles. On retrouve ici l'intuition de l'éthique de l'altérité (Buber, Levinas, Ricœur). Et qui dit responsabilité, dit efficacité : la solidarité doit être effective ; exigée, elle doit être organisée et ne pas faire uniquement fond sur la

---

1 Denis THIERCY, « Éthique et Finance », Domuni-Press, juin 2012. Pour commander cet ouvrage : [www.domuni.eu](http://www.domuni.eu)

2 Denis Thiery reprend entre autres la définition du Larousse : « Sujet conçu par l'analyse économique comme un être agissant de manière parfaitement rationnelle ».

3 Le philosophe catholique Robert Nozick (1938-2002) a notamment défendu cette thèse libertarienne aux États-Unis.

4 Zentralkomitee der deutschen Katholiken. 96.Katholikentag, Saarbrücken 2006: *Gerechtigkeit vor Gottes Angesicht*.

charité volontaire.

L'objectif qu'une vision chrétienne nous conduit à assigner aux responsables de la vie sociale est d'améliorer la gouvernance, locale ou internationale, de façon à favoriser le développement intégral de tous et de chacun. L'humanité est une et tous ses membres sont égaux en principe et en droit, ce qui implique leur solidarité et conduit à privilégier le bien commun.

Le *Conseil pontifical Justitia et Pax* a pris position pour une réforme du système financier international et il plaide pour qu'on instaure une autorité économique mondiale qui ne serait plus spécialisée et technocratique, mais franchement politique. Le Conseil pontifical appelle à approfondir sa réflexion. En Belgique, la *Commission Justice et Paix francophone* l'a entrepris, au titre de chrétiens et citoyens compétents, capables de la vision d'ensemble « généraliste » que requiert le politique en démocratie. Elle a bénéficié de l'apport d'experts. En 2013, ce réseau européen des Commissions Justice et Paix entreprendra un travail d'interpellation politique de nos responsables nationaux et européens.

Axelle Fischer,  
Paul Löwenthal,  
Commission Justice et Paix  
Belgique francophone  
Octobre 2012

#### **Pour en savoir plus**

- Le *Groupe de travail sur l'Éthique dans l'Économie et le Politique* de Justice et Paix francophone de Belgique est composé de citoyens bénévoles qui souhaitent mener une réflexion éthique sur les enjeux économiques mondiaux actuels.

Envie de nous rejoindre ? Contactez [axelle.fischer@justicepaix.be](mailto:axelle.fischer@justicepaix.be)

- Nous faisons partie d'un réseau composé de 30 Commissions Justice et Paix en Europe. Du Portugal à la Roumanie, en passant par la Suède...

<http://www.juspax-eu.org/en/home/index.shtml?navanchor=1110000>

- Voir le document du *Conseil pontifical Justice et Paix*: « Pour une réforme du système financier et monétaire international dans la perspective d'une autorité publique à compétence universelle » (2011)

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/justpeace/documents/rc\\_pc\\_justpeace\\_doc\\_20111024\\_nota\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20111024_nota_fr.html)

- Mario Toso sdb (Mgr), *Réflexions sur la réforme du système monétaire et financier*. Rome, Conseil pontifical Justitia et Pax, 2012. <http://www.pcgp.it/dati/2011-12/29-999999/2011ReflexionsRIV.pdf>